

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 5

Artikel: Une rancune vivace : [suite]
Autor: Hager, Nelly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eimpartià dâi tisserands ont dû, po ne pas férè décret, laissi dè coté lo meti, que sè reimpliè d'aragnès.

Mâ que volliâi-vo ! lo teimps martsè et faut martsî avoué. S'on ne vâo pas ètrè pè la leinga dâo mondo, faut bin férè coumeint lè z'autro; et s'on vâo critiquâ, lo faut savâi férè coumeint lo menistrè que y'avâi su la *Revua* dè la demeindze y'a on part dè teimps. Cein sè pào que cé menistrè étâi on incurâ, mâ cein ne fâ rein âo fé.

Lâi avâi z'u onna colletta ein sailles-seint dâo prédzo, et cllia colletta granà pou. Assebin lo menistrè ein bisquâvè gaillâ, et trovâvè que lè dzeins qu'avont prâo d'ardzeint po s'atsetâ dâi bio z'hailons et qu'étiot ti vetus coumeint dâi monsus et dâi damès dè vela, aront bin pu mettrè cauquiès centimes dè plie. Assebin, la demeindze d'après, l'avâi einviâ dè sè dégoncilliâ, mâ coumeint ne volliâvè pas sè mettre ein bizebille avoué lè dzeins ein lâo deseint tot cru : « Vo z'êtes on moué d'orgolliâo qu'ont prâo d'ardzeint po s'affubliâ dè tot cein que y'a dè pe bio; mâ s'on vo demandè oquiè po 'na charitâ, 'na boune aqchon, vo z'êtes dâi pegnettès, que cein mè fâ vergogne; » lâo fe :

« Quand ye vayo coumeint lè dzeins sont vetus, ti, tant lè z'ons què lè z'autro, ye mè demando ? Yo sont lè pourro ?

Mâ quand ye vayo cein qu'on ballè po la coletta, yò n'é pas pi trovâ onna pice dè veingt centimes, mè demando : Yò sont lè retso ? »

Les jours croissent-ils le soir plus que le matin ? — On demande encore, malgré la popularisation de la science astronomique, d'où vient qu'au commencement de l'année, les jours croissent le soir plus que le matin. On pourrait tout aussi bien demander pourquoi, du 31 août au 24 décembre, les jours décroissent le matin plus que le soir. Mais l'une et l'autre de ces questions sont mal posées, et l'on devrait plutôt demander pourquoi les jours nous semblent, dans le premier cas, croître le soir, et, dans le second, décroître le matin.

Les jours ne croissent pas plus le matin que le soir, et l'illusion qui nous trompe vient de ce que les horloges sont, par leur nature même, assujetties à un mouvement uniforme, tandis que le mouvement de la terre autour du soleil subit de légères variations périodiques, réglées par les lois de l'attraction universelle. Il résulte de là que, quoique nous puissions compter les jours, aussi bien par la succession des midi des horloges que par celle des passages du soleil au méridien, ces derniers n'arrivent en général pas à midi juste, mais un peu après ou un peu avant.

Un petit calcul, accessible à tous, fera mieux comprendre la chose. Voyons.

Le 1^{er} février de cette année, le soleil se lève à 7 h. 25 m., donc 4 h. 35 m. avant midi; il se couche à 5 h. 3; il y a donc une différence de 28 m. entre la matinée et l'après-midi, et au profit de celle-ci; voilà pourquoi nous jugeons qu'à cette époque de l'année, les jours croissent le soir plus que le matin. Mais prenons la moitié de cette différence, et ajoutons-la à la matinée; nous aurons 4 h. 35 plus 14 m., soit 4 h. 49 m., qui portent la fin de la vraie matinée à midi et 14 m.; et de là à 5 h. 3, il y a aussi 4 h. 49 m.; la matinée et l'après-midi sont ainsi égales, et l'instant marqué par midi et 14 m. est le vrai milieu du jour ou le *midi vrai* des calendriers astronomiques, tandis que l'heure de midi des horloges reste le *midi moyen*, le seul qu'elles puissent donner.

UNE RANCUNE VIVACE

III

Saint-Sébastien célèbre la fête de la Toussaint : de tous les côtés de l'Espagne et de la frontière de France accourent les voyageurs, curieux d'assister aux réjouissances promises.

Les dames Siébras proposent à leurs nouveaux amis de faire cette excursion; ils acceptent, excepté Mme Dorian et Mme Trellat, qui craignent la fatigue, et ils arrivent à Saint-Sébastien par le rapide de midi.

L'aspect de l'élégante cité espagnole leur plut beaucoup.

Déjà toute la population indigène était dehors, l'éventail à la main, pour aller écouter la musique sur la grande place divisée en trois allées : une pour la noblesse, une pour la bourgeoisie, une pour le peuple, et les classes ne se mélangent jamais. Le feu d'artifice se tirait en plein jour; c'était un tumulte, une animation extraordinaire.

Tous les hôtels étaient encombrés. M. Trellat et Adrien eurent beaucoup de peine à se procurer un mauvais déjeuner très cher; mais il est absurde de penser à son estomac quand on fait une partie de plaisir : les attraites de la bonne chère doivent se réserver pour varier la monotonie de la vie ordinaire.

Tel n'était pas l'avis de M. Trellat et de sa fille, qui en eurent un accès de très mauvaise humeur.

Adrien, Laura, Margarita ne songeaient qu'à jouir de cette agréable journée, favorisée par un temps splendide.

Ils visitèrent la riche cathédrale dédiée à saint Sébastien, ce saint que la peinture et la sculpture ont si souvent représenté; l'orgue et les chants religieux y sont admirables, mais les voyageurs ne furent pas peu surpris de voir des chats noirs, couchés sur des chaises et semblant écouter la musique avec volupté.

Ils se rendirent ensuite à la grande attraction du jour : la course des taureaux, et prirent place dans l'immense cirque où se pressait une foule avide et bruyante : Espagnoles aux mantilles noires piquées de fleurs jaunes et rouges, prêtres en soutanes soyeuses, hommes de toutes les classes.

La musique joue une marche guerrière et tous les acteurs du spectacle défilent en procession : les toréadors, les picadors, les matadors à cheval dans leurs riches costumes étincelants, beaux pour la plupart, mais la physionomie froide et cruelle.

Ensuite les trompettes sonnent, les nombreux éventails restent immobiles, chacun fait silence et retient sa respiration : le taureau vient de paraître dans l'arène en poussant un meuglement.

Il bondit, s'arrête, regarde effaré, se met à courir, et s'irrite à la vue des banderoles écarlates que les toreros agitent. Un picador à cheval, bardé de fer, le pique au passage. Le sang s'échappe de sa blessure; furieux, il fond sur son ennemi, d'un coup de corne éventre le cheval, puis court sur un autre pendant qu'on relève le malheureux animal blessé et qu'on lui remet les entrailles pour l'exposer encore à la colère du taureau et à d'horribles souffrances !

Adrien, Eugénie et son père se détournent avec dégoût. Margarita debout, ravie, enivrée à la vue et à l'odeur du sang, les narines frémissantes, applaudit avec enthousiasme, mais Laura pâlit, pâlit, étouffe un cri et se trouve mal.

Adrien, ému de pitié, la prend dans ses bras et veut l'emporter, heureux d'échapper lui-même à ce cruel spectacle; mais les spectateurs murmurent et s'y opposent; ce n'est que lorsque le taureau est tué qu'il peut enfin sortir avec son précieux fardeau.

Tout le charme de leur voyage était rompu. Dès que Laura eut repris ses sens, ils se hâtèrent d'aller à la gare pour quitter l'Espagne.

Ces mœurs féroces qui font penser aux autodafé du moyen-âge leur faisaient horreur.

Mme Siébras et sa fille restèrent à Saint-Sébastien. Adrien n'éprouvait plus pour Margarita qu'une insurmontable aversion, à la grande joie d'Eugénie, qui crut l'avoir reconquis.

— Si cela continue, pensait Adrien, mon cœur ressemblera à un caravansérail : l'amour s'en va chez moi avec une facilité déplorable, je ne suis réellement pas un héros de roman.

Le séjour de Biarritz trompa les espérances de Mme Dorian, ses forces diminuèrent au lieu d'augmenter, la brise marine lui occasionnait des malaises nerveux; elle dut bientôt retourner à Paris.

Elle trouva son mari en proie à la fièvre de l'or, terrible fièvre que celle-là, avec peu d'espoir de guérison : il avait perdu le sommeil et l'appétit, ne parlait plus qu'affaires de banque et de bourse, disant que les millions de Rothschild « l'empêchaient de dormir », indifférent à tout ce qui n'était pas sa fatale passion. Aussi la vie du foyer domestique devint, pour la pauvre malade, aussi triste qu'avec la pauvreté; Adrien même ne pouvait réussir à la distraire, et il y mettait toute son âme.

M. Trellat, avec son idée fixe d'avoir Adrien pour gendre, devint l'inséparable compagnon de son ancien ami, lui donnant d'excellents conseils, sans cependant exposer la moindre partie de son capital.

Pendant une année M. Dorian eut le vertige de l'or, qui dégénéra en véritable folie. Parfois, dans la même semaine, il gagnait

des sommes prodigieuses qu'il perdait aussitôt, ce qui le faisait passer de la joie la plus vive au plus profond désespoir.

Un jour il apprend qu'une compagnie dans laquelle il avait mis un capital énorme a fait banqueroute; à cette nouvelle, il se croit ruiné, ne comptant plus pour rien les deux millions qui lui restaient. Le choc fut tel, qu'il en eut une congestion cérébrale dont il mourut après quelques jours de délire.

Mme Dorian fut complètement brisée par ce malheur, elle ne fit plus que languir, et deux ans après cet héritage qui avait donné tant d'espérances, malgré les soins, la tendresse dont l'entourait son fils, elle le laissait orphelin!...

(A suivre.)

Nous trouvons dans une ancienne chronique cette amusante particularité.

C'était au plus beau temps de la domination bernoise. Un instituteur de campagne, dévoué de cœur et d'âme à LL. EE., racontant un jour à ses élèves les péripéties du déluge, leur dit sans réflexion, et dans son excès de zèle pour l'ancien régime :

« Alors Noé, voyant revenir la colombe qui tenait dans son bec une feuille d'olivier, s'écria: « Nous sommes de Berne! »

Ce mot s'explique si l'on fait remarquer que, dans ce temps, la qualité de bourgeois de Berne était considérée comme le plus grand des honneurs. Aussi, quand après de grandes difficultés on parvenait à triompher d'un obstacle, à réussir dans une entreprise difficile, on disait avec satisfaction: *nous sommes de Berne!* locution qui a persisté jusqu'à aujourd'hui, et qui est encore très fréquemment usitée dans le canton de Vaud.

Conversation du jour. — Bonjour, madame, comment vous portez-vous?

— Je suis malade.

— Et monsieur votre mari?

— Il est malade.

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu monsieur votre frère?

— Depuis huit jours, il est malade et je suis sans nouvelles de lui, parce que sa vieille servante et son cocher qui pouvaient venir m'en donner sont malades.

— Autrement, ça va bien, madame?

— Non, vous connaissez mon joli petit chien havanais, qui se portait si bien, et qui mangeait de tout ce qu'on voulait lui donner, des macarons, de la brioche et même des fruits confits; eh bien, depuis trois jours, il est chez le vétérinaire. Il avait perdu l'appétit et me regardait avec des yeux suppliants à fendre l'âme. Il était rêveur et mélancolique. Je vis qu'il n'avait pas échappé à l'influenza, et je pris le grand parti de l'envoyer dans une maison de santé. Et vous, monsieur, comment êtes-vous?

— Je suis malade, madame, et de ce pas, je vais me mettre au lit.

— N'hésitez pas, envoyez chercher de suite votre médecin.

— Ce serait inutile, il ne viendrait pas, il est malade.

Un moyen d'arrêter le hoquet. — Le docteur Dresch, de Foix, conseille le procédé suivant: On est quelquefois fort embarrassé, en présence d'un hoquet rebelle; le moyen de l'arrêter est cependant très simple. Il suffit de fermer le conduit des oreilles avec le bout des doigts, en exerçant une certaine pression; boire en même temps à petites gorgées, un liquide quelconque qu'une personne vous présente. C'est tout: le hoquet cesse instantanément. Je crois qu'il cesse parce que la contracture de la glotte se trouve du coup supprimée.

(Revue de Thérapeutique.)

Réponse du problème de samedi:

Prendre le vase A et verser en B, autant que celui-ci en peut contenir; prenez B, et emplissez C; versez dans A ce qui est en C; mettez dans C ce qui reste dans B, c'est-à-dire deux décis. Emplissez encore B du vin qui est dans A; et de celui qui est dans B achevez d'emplir C. Puisque C avait déjà deux décis, il n'en recevra plus qu'un, et il restera en B juste quatre décis, moitié que l'on voulait avoir. — La place nous manque pour publier les cinquante-cinq réponses justes qui nous sont parvenues. — La prime est échue à E. Bastian, à Forel.

Charade

Mon premier n'est jamais mauvais,

Mon second n'est jamais malpropre,

Mon tout est souvent l'un et l'autre.

Prime: un chromo.

L'illustration nationale Suisse continue, dans ses derniers numéros, de nombreuses gravures d'actualité: portrait du duc d'Aoste, famille royale d'Espagne, professeur Humbert, peintre Veillon, etc. Plus, de belles gravures de genre et une planche humoristique. — *L'illustration* continue la série de ses concours et ceux qui ont grand succès. — Bureau du journal, 10, rue de Hollande, Genève.

Boutades.

C'était au bas de la place Beaulieu, pendant le tir fédéral. Un pauvre diable, dépenaillé, avait installé sur des tréteaux vermoulus une tablette en bois divisée en cinq compartiments.

— C'est la roulette! cria-t-il à tue-tête. Venez faire fortune, messieurs, mesdames. Je paie cinq fois la mise. Au gagnant qui a mis deux sous, je donne dix sous — cent sous — vingt-cinq francs — deux cent mille francs: un million!!!

A ce moment, un monsieur tente l'aventure, risque dix centimes et gagne.

— Mes dix sous? demande-t-il au banquier.

— Ma foi! dit-il, je ne les ai pas!... mais si vous voulez un chèque!...

Un négociant de Lausanne, écrivait l'autre jour à son neveu, qui lui avait fait part de l'heureuse délivrance de sa femme:

« Mon cher neveu, tu me fais bien part de la naissance d'un enfant, mais tu oublies de me dire si c'est un garçon ou une fille... En sorte que je ne sais pas encore si je suis oncle ou tante. »

Petite confession d'un fiancé à la mère de sa future:

— Il faut que je vous avoue que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raison.

— Soyez tranquille, reprend la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

Il est deux heures du matin. Baptiste, vieux serviteur dévoué, s'est endormi devant le feu en attendant son maître. Ce dernier rentre, aperçoit son domestique et va doucement se mettre au lit sans le réveiller. — Au bout d'une heure, Baptiste ouvre les yeux, s'étire, regarde la pendule et s'écrie:

— Mais il ne rentrera donc pas ce vieux serin?...

Une voix lui répond du fond de l'alcôve:

— Baptiste, vous pouvez aller vous coucher, le vieux serin est rentré.

M. Prudhomme à son fils.

— Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie; imite dans sa ponctualité le soleil, qui se lève juste à la pointe du jour, jamais avant, jamais après!

Entre jeunes femmes:

— Pourrais-tu, ma chérie, m'indiquer un bon confesseur?

— Est-ce grave ce que tu as à avouer?

— Dame, oui!

— Eh bien! prends le mien, on peut tout lui dire, il est sourd!

LE PATER, au théâtre de Lausanne. — Suite d'autorisation spéciale de M. Coppée, M. Scheler, et son excellente troupe, nous donneront, mardi 4 février, une représentation de cette œuvre remarquable. Elle fera sans doute salle comble. — La troupe Scheler jouera ce même soir *Le gendre de M. Poirier*.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 25. — Communes fribourgeoises 3% différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3% à fr. 104. — Principauté de Serbie 3% à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.